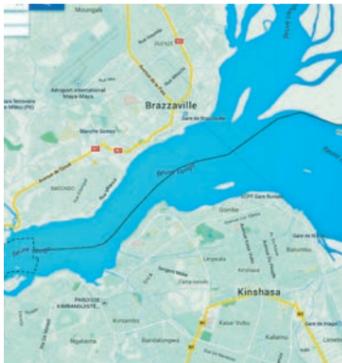


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4495 VENDREDI 28 AVRIL 2023

GOUVERNEMENT

Les ministres signent l'acte d'engagement éthique

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prononcé, le 26 avril, un discours lors de la cérémonie de clôture du séminaire du gouvernement organisé au Fleuve Congo hôtel, à Kinshasa, rappelant ses propos tenus, il y a un mois, lors du 92e conseil des ministres, à savoir « *La fonction ministérielle, bien plus qu'un privilège, demeure avant toute chose un sacerdoce et une lourde responsabilité qu'il revient d'assumer en ayant sans cesse à l'esprit l'intérêt général et non le contraire* ». Ces assises enrichissantes ont été sanctionnées par la signature, devant le Premier ministre, Sama Lukonde, de « *l'acte d'engagement éthique* » quant à la conduite à tenir par rapport à l'exercice de leurs prérogatives.

Page 3



Le chef de l'État, Félix Tshisekedi, posant avec les membres du gouvernement

COVID-19

Une trentaine de nouveaux cas confirmés en RDC



L'équipe de dépistage à pied d'oeuvre./DR

Le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de la covid-19 rapporte qu'à la date du 26 avril, trente-cinq nouveaux cas ont été testés positifs en République démocratique du Congo (RDC), notamment à Kinshasa et dans le Kongo Central. La ville de Kinshasa a notifié, à elle seule, trente cas et le Kongo Central, cinq cas, le tout sur les 1247 échantillons testés.

Page 2

VILLE DE KINSHASA

Le bourgmestre de la commune de Kisenso suspendu

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa vient de suspendre le bourgmestre de la commune de Kisenso, Asiwel Godet. Il lui est reproché d'avoir « *invité la population de (sa commune) à se munir des machettes pour se défendre* ». L'appel du bourgmestre de Kisenso, selon Gentiny Ngobila, a « *entraîné des affrontements des inciviques (Kuluna) ainsi qu'une montée inquiétante de l'insécurité* » dans la municipalité.

Page 3



Le bourgmestre suspendu, Godet Asiwel, devant une foule à Kisenso



Bakambu expulsé par l'arbitre tunisien, Sadok Selim, lors du match Mauritanie -RDC

LÉOPARDS FOOTBALL

La CAF maintient l'exclusion de Bakambu

Le deuxième carton jaune valant l'expulsion de l'attaquant des Léopards, Cédric Bakambu, lors du match de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Côte d'Ivoire 2023, contre les Mourobitounes de la Mauritanie, le 28 mars der-

nier, est maintenu. La décision a été prise par la commission des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF) qui statuait sur un recours introduit par la Fédération congolaise de football association.

Page 4

ÉDITORIAL

Tech

Abréviation regroupant tout ce qui tourne autour des nouvelles technologies dont l'informatique (la téléphonie mobile ou encore Internet), la Tech est aujourd'hui au cœur du développement de l'économie numérique mondiale. Domaine très vaste, elle impacte les secteurs tels que la santé, l'agroalimentaire, les télécommunications, l'innovation, l'aéronautique, la recherche (...).

Si elle permet une meilleure efficacité et une plus grande productivité, la Tech favorise également l'acquisition de nouvelles compétences adaptées aux besoins actuels, tant pour la société que pour l'humain. Son évolution rapide constitue une véritable opportunité pour les décideurs, chefs d'entreprise et porteurs de projets dans divers domaines.

Étendre la couverture Internet à haut débit sur l'ensemble du territoire pour favoriser le développement économique porteur d'emplois et de richesses est un objectif salubre. Vue sous cet angle, l'innovation technologique que promeut le salon Osiane s'inscrit dans la perspective de déployer les outils nécessaires aux utilisateurs en lien avec les objectifs que s'est fixé le gouvernement d'impulser l'économie numérique.

Seulement, l'installation et la maintenance des équipements technologiques nécessitant de gros investissements, il importe que les budgets alloués pour la connexion des localités enclavées au haut débit et l'inclusion numérique servent réellement à sa mise en œuvre et à sa maintenance. C'est à ce prix seulement que pourra se concrétiser la stratégie « Vision Congo » prônée par les pouvoirs publics.

Le Courrier de Kinshasa

COVID-19

Trente nouveaux cas confirmés à Kinshasa

Le bulletin quotidien du comité multisectoriel de la riposte à la pandémie de Covid-19 rapporte qu'à la date du 26 avril, trente-cinq nouveaux cas ont été testés positifs dans deux provinces, à savoir Kinshasa et le Kongo central.



La ville de Kinshasa a notifié à elle seule trente cas et Kongo central cinq cas, le tout sur les mille deux cent quarante-sept échantillons testés. Cependant, souligne la même source, trois cas confirmés ont été mis à jour dans deux provinces, dont deux au Kongo central et un à Kinshasa. Des cas de guérison ont été rapportés au Kongo central. Sept nouvelles personnes ont été sorties guéries des centres de traitement et parmi les personnes suivies à domicile. Aucun nouveau décès n'a été signalé parmi les cas confirmés. Selon le chargé des opérations de la riposte à la Covid-19 en République démocratique du Congo (RDC), le Dr Justus Nsio Mbete, il a été rapporté qu'une augmentation progressive du nombre des cas entre les semaines depuis la semaine 15 jusqu'à la semaine 16 avec un taux de positivité passant de 0,6 à 2,4%.

La courbe épidémique depuis la semaine 15 de 2021 à 2023 se présente de cette manière: à la semaine 16 de 2023 jusqu'au 23 avril, la RDC a notifié cent cinquante-deux cas confirmés, tandis qu'à cette même semaine en 2022, il y a eu quarante-six cas confirmés contre cinq cent quatre

vingt et un cas confirmés en 2021. A la semaine 15 de 2023 jusqu'au 16 avril 2023, le pays avait enregistré soixante-quatre cas confirmés contre quarante-deux cas confirmés en 2022 et quatre cent seize cas confirmés en 2021. Actuellement, renchérit le chargé des opérations, la courbe est en phase descendante au regard de nombre des cas confirmés enregistrés en 2021.

Il faut noter que la courbe épidémique en RDC a évolué en six vagues de la transmission communautaire de la maladie, dont les trois dernières ont été dominées par le variant Omicron. La sixième vague a été la plus courte avec une faible incidence comparativement aux précédents. Rappelons que depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de quatre vingt-seize mille deux cent quatre-vingt-huit cas, dont quatre vingt seize mille deux cent quatre vingt six cas confirmés et deux cas probables. Au total, il y a eu quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-trois personnes guéries et mille quatre cent soixante-quatre décès.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉMINAIRE DU GOUVERNEMENT

Les ministres ont signé l'acte d'engagement éthique

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a prononcé, le 26 avril, un discours lors de la cérémonie de clôture du séminaire du gouvernement organisé au Fleuve Congo hôtel, à Kinshasa. Il a rappelé aux ministres ses propos tenus, il y a un mois, lors de la 92e réunion du Conseil des ministres, à savoir: « La fonction ministérielle, bien plus qu'un privilège, demeure avant toute chose un sacerdoce et une lourde responsabilité qu'il revient d'assumer en ayant sans cesse à l'esprit l'intérêt général et non le contraire ».

Confiant tant dans la qualité de la matière dispensée que dans celle des orateurs du séminaire, le président Tshisekedi a renchéri en ces termes : « J'ai la conviction qu'à travers les exposés qui ont été présentés par les différents intervenants et les échanges qui s'en sont suivis, que tous les membres du gouvernement sont désormais sur la même longueur d'ondes aussi bien en ce qui concerne la conduite à tenir qu'en ce qui concerne les efforts de travail à fournir ». Il a conclu par ces mots : « J'attends maintenant de chacun de vous l'application des recommandations issues de ces assises, afin de répondre aux besoins et attentes de notre population. »

Bien avant le discours du chef de l'Etat, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a remercié le chef de l'Etat d'avoir accepté de parrainer



Le chef de l'État, Félix Tshisekedi, posant avec les membres du gouvernement

ce renforcement des capacités de l'équipe gouvernementale, réaffirmant le soutien total de son équipe à l'autorité suprême du pays. Le Premier ministre a rappelé que la priorité demeure la matérialisation de la vision

du président de la République, surtout en ces moments difficiles où le pays subit l'agression injuste de la part du Rwanda via les terroristes du M-23. Ce séminaire du gouvernement était placé sur le thème

« Construire une cohésion efficace et créer une dynamique de changement par la culture de l'excellence et la gestion publique axée sur les résultats du programme gouvernemental ». Il s'est tenu durant deux

jours, du 25 au 26 avril, à l'hôtel du Fleuve Congo, dans la commune de la Gombe. L'objectif était de renforcer les capacités des ministres et de consolider leur cohésion dans l'action au bénéfice de la population congolaise. Ces assises, ponctuées de plusieurs exposés enrichissants et présentés par d'éminents intervenants au nombre desquels le Pr Évariste Mabi Mulumba et Édouard Mokolo Wa Pombo, ont été sanctionnées par la signature, devant le Premier ministre, de « l'acte d'engagement éthique ». Cet acte n'est pas une contrainte mais un acte de foi, selon le directeur général de l'Observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle, le Pr Mwendambali, chantre de la lutte contre la corruption initiée par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Alain Diasso

VILLE DE KINSHASA

Le bourgmestre de la commune de Kisenso suspendu

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila, vient de suspendre le bourgmestre de la commune de Kisenso, Asiwel Godet. Il lui est reproché d'avoir « invité la population de (sa commune) à se munir des machettes pour se défendre ».

L'appel du bourgmestre de Kisenso, selon le gouverneur de la ville de Kinshasa, a « entraîné des affrontements des inciviques (Kuluna) ainsi qu'une montée inquiétante de l'insécurité » dans la municipalité. « J'ai le regret de vous annoncer, par la présente, votre suspension des fonctions de bourgmestre de la commune de Kisenso », a écrit Gentiny Ngobila, dans la lettre du 25 avril adressée au bourgmestre Godet Asiwel.

Le gouverneur de la ville de Kinshasa a agi sur instructions du ministre national de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, qui avait constaté les faits reprochés à cette autorité municipale. « Sur instruction de son excellence monsieur le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, suite aux déclarations faites par vous, invitant la population de votre entité municipale à se munir des machettes pour se défendre, chose qui a entraîné comme conséquences des affrontements des inciviques "kuluna" et une montée inquiétante de l'insécurité », a-t-il fait savoir. Il a annoncé l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre du bourgmestre suspendu.

En attendant, le bourgmestre adjoint, Yvon Ilunga Nyamabo,

assumera l'intérim jusqu'à la fin de la procédure disciplinaire enclenchée par le ministre provincial de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Justice.

Selon des sources de cette municipalité, Godet Asiwel aurait plutôt demandé à la population de sa municipalité de résister contre des civils que la police utilise comme « éclaireurs » et qui s'arrogent le pouvoir d'interpeller et d'arrêter des citoyens. Le bourgmestre de Kisenso aurait aussi recommandé à la population de savoir faire respecter leurs droits, même devant les éléments de la police à qui il faut notamment demander les motifs des interpellations, etc. Mais, il avait également, lors d'une activité à laquelle avait pris part la population, félicité les habitants de l'avenue de l'« Ecole », qui, armés des machettes (comme il l'avait recommandé), auraient fait fuir les membres des gangs appelés communément « kuluna ».

Une autre autorité municipale suspendue plus tôt

Le bourgmestre de Kisenso est le deuxième qui vient d'être suspendu, parmi ceux récemment nommés par ordonnance présidentielle. Il y a quelques jours, celui de la commune de la Gombe, Léopold Manzambi Nzola, avait également été sus-



Le bourgmestre suspendu, Godet Asiwel, devant une foule à Kisenso

pendu à titre conservatoire par le gouverneur. L'autorité urbaine lui a reproché l'outrage envers le vice-gouverneur, Gérard Mulumba. Ce serait une faute administrative lourde de la part du bourgmestre. « Après lecture minutieuse de votre correspondance n°143/001/501/CG/MTL/BZ/2023 du 11 avril 2023, dans laquelle vous imputez le vice-gouverneur d'actes d'abus de pouvoir et de barbarie qui seraient perpétrés dans votre commune, je dénote une indiscipline sans précédent, un manque de respect et d'égard criant vis-à-vis de celui-ci, comportements qui constituent

un outrage à l'autorité, de surcroît une faute administrative lourde », avait écrit, le 13 avril, Gentiny Ngobila au bourgmestre de la Gombe, qui était doré et déjà mis à la disposition de la commission de discipline présidée par le ministre provincial en charge de l'Intérieur et à l'encontre duquel une action disciplinaire avait été ouverte. Précisons que le vice-gouverneur avait, en son temps, réagi contre la nomination de ces nouveaux bourgmestres. A en croire Gecoco Mulumba, ces nominations à la tête des communes de Kinshasa n'avaient pas tenu compte de leurs avis et

considérations alors que c'était à eux, Gentiny Ngobila et lui, de gérer ces autorités municipales mises sous leur responsabilité. Il regrettait que certains noms qu'ils avaient proposés pour nomination ne soient pas retenus dans la liste des promus. Certains bourgmestres remplacés à la tête des communes par l'ordonnance présidentielle avaient dénoncé ce caractère de la part du vice-gouverneur à leur égard. « Ils nous engueulait sans ménagement au téléphone et en face, parfois devant la population », avaient-ils regretté.

Lucien Dianzenza et Jules Tambwe Itagali

LÉOPARDS FOOTBALL

La CAF maintient l'exclusion de Bakambu

Le deuxième carton jaune valant l'expulsion de l'attaquant des Léopards, Cédric Bakambu, au cours du match de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023, contre les Mourabitounes de la Mauritanie, le 28 mars dernier, à Nouakchott, est maintenu.

La décision a été prise par la commission des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF) qui statuait sur un recours introduit par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) par rapport à l'arbitrage du Tunisien Sadok Selim.

L'expulsion de Cédric Bakambu avait été jugée abusive par la Fécofa car il n'avait pas touché le gardien de but mauritanien lors d'un pressing sur une remise volontaire au pied d'un défenseur des Mourabitounes à son gardien de but. La rencontre s'était soldée par un nul d'un but partout. Le joueur d'Olympiakos, en Grèce, avait du reste été le buteur congolais lors de cette partie. La CAF a cependant suspendu Sadok Selim pendant trois mois, mais en maintenant la sanction contre Bakambu.

« Le recours du carton de

Bakambu est maintenu par la commission des arbitres sans raison valable.

La Fécofa a respecté la forme mais dans le fond, la commission des arbitres de la CAF estime que les décisions de l'arbitre sur le terrain sont sans appels. Elle s'est limitée aux principes des lois du jeu », a indiqué une source proche de l'Instance faîtière du football congolais.

Somme toute, Cédric Bakambu ne sera donc pas présent au rassemblement de juin, pour le match de la 5e journée, à Franceville, contre les Panthères du Gabon. Sébastien Desabre devra trouver un autre attaquant à même d'inquiéter la défense gabonaise au cours de cette rencontre et ramener un résultat probant avant la dernière journée des éliminatoires à do-



Bakambu expulsé par l'arbitre tunisien, Sadok Selim, lors du match Mauritanie-RDC

micile, contre le Soudan, en septembre prochain. La République démocratique

du Congo est dernière du groupe avec 4 points, derrière la Gabon (7 points), le

Soudan (6 points) et la Mauritanie (5 points).

Martin Engimo

FATSHI CUP

La CAF et la Fifa disposées à soutenir le tournoi

La Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football association (Fifa) pourraient apporter leur soutien au futur tournoi U20 «Fatshi cup», qui cependant n'est pas leur initiative, encore moins parrainée par elles.

Le tournoi international U20 de football regroupant les pays de l'Afrique centrale n'est pas une initiative de la CAF et de la Fifa. Le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo Omba, l'a déclaré, le 25 avril, au cours de la conférence de presse annonçant l'installation du comité de normalisation à la Fédération congolaise de football association (Fécofa). En fait, le haut cadre de la CAF dissipait plutôt une certaine confusion et incompréhension entretenues au sein de l'opinion sportive nationale, en soulignant avec pertinence que la Caf et la Fifa sont cependant disposées à apporter leur soutien à ce type de tournoi.

« Il y a confusion. L'initiative de l'organisation de Fatshi Cup ne vient ni de la Fifa ni de la CAF. Je suis étonné d'entendre que la Fifa soutiendrait une telle initiative. Mais si l'Uniffac



Veron Mosengo Omba et le ministre Claude François Kabulo, au Caire, en Egypte

compte organiser un tournoi dans le sens de promouvoir la jeunesse, on va soutenir. Il y a

des compétitions qui portent des noms des présidents, mais dire qu'on a initié ce tournoi, je

ne suis pas au courant. Dire que la CAF va soutenir un tel tournoi, oui, ça part de notre métier de soutenir les initiatives qui vont dans le sens de l'encadrement de la jeunesse », a tranché le secrétaire général de la CAF, Veron Monsengo Omba.

Plusieurs affirmaient que le nouveau ministre des Sports et Loisirs, Claude François Kabulo Mwana Kabulo, qui avait annoncé l'organisation de ce tournoi en juin prochain, aurait affirmé que la Fifa va le financer. Cette

compétition sera sous-régionale et l'étude de faisabilité n'est même pas encore entamée. Or, le ministre avait simplement mis l'accent sur l'importance de ce tournoi pour le développement du football des jeunes en Afrique centrale, et particulièrement en République démocratique du Congo. Une délégation de ce pays devra, d'ailleurs, traverser le fleuve pour Brazzaville afin de prendre langue avec l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui organise souvent des tournois de football d'âge.

Si le ministre des Sports a, par méprise, évoqué le parrainage du tournoi par les deux instances internationales du football, ces dernières sont cependant prêtes, selon leur mission de promouvoir le développement du football des jeunes, à apporter leur appui à Fatshi cup. Parlant du nouveau ministre des Sports, Veron Mosengo Omba, qui avait conféré avec lui au Caire, en Egypte, lors de sa récente mission, a glissé ceci « Je salue sa volonté de participer à la relance du football congolais. C'est un monsieur que j'ai découvert, il aime son pays et le football. On doit le compter parmi les vrais partenaires du développement du foot congolais ».

M.E.

« Il y a confusion. L'initiative de l'organisation de Fatshi Cup ne vient ni de la Fifa ni de la CAF. Je suis étonné d'entendre que la Fifa soutiendrait une telle initiative. Mais si l'Uniffac compte organiser un tournoi dans le sens de promouvoir la jeunesse, on va soutenir. Il y a des compétitions qui portent des noms des présidents, mais dire qu'on a initié ce tournoi, je ne suis pas au courant. Dire que la CAF va soutenir un tel tournoi, oui, ça part de notre métier de soutenir les initiatives qui vont dans le sens de l'encadrement de la jeunesse »,

RÉCONCILIATION ET ÉLECTIONS EN LIBYE

Les Etats-Unis saluent le rôle « important » du Congo

En visite au Congo, l'envoyé spécial américain pour la Libye, Richard Norland, a rencontré, le 26 avril, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye.

Au cours de la rencontre, Richard Norland et Denis Sassou N'Guesso ont parlé de la situation en Libye, en proie à une crise politique depuis 2011. Il s'agit de la réconciliation nationale et de l'organisation des élections présidentielle et législatives.

« Nous avons poursuivi notre discussion que nous avons eue en juillet dernier, ici au Congo et à Washington, lors du sommet de l'UA en décembre. Le but de ces rencontres est de montrer notre soutien au peuple libyen et à l'envoyé spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Abdoulaye Bathily, pour faire en sorte que les élections se tiennent en Libye », a déclaré l'envoyé spécial américain pour la Libye, Richard Norland, au sortir de l'audience. Par la même occasion, il a rappelé que le président Denis Sassou N'Guesso et son ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, ont lancé un projet de réconciliation avec les Libyens. « C'est très important. Nous allons soutenir ce projet », a assuré le diplomate. S'agissant du conflit actuel au



Richard Norland et Eugene Young répondant aux questions des journalistes/Adiac

Soudan, voisin de la Libye, les deux personnalités ont évoqué l'urgence pour trouver une solution à cette situation et éloigner ce pays du bord du précipice. De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young, qui a accompagné l'envoyé spécial, a également reconnu le leadership du chef de l'Etat congolais et ses efforts dans la recherche d'une résolution pacifique de la crise en Libye. Il a, en

outre, salué le partenariat entre son pays et le Congo qui se renforce davantage.

Après s'être entretenu avec le chef de l'Etat, Richard Norland a animé le lendemain, à Brazzaville, une conférence de presse, toujours sur la situation en Libye.

L'envoyé spécial américain pour la Libye a, tout d'abord, salué le rôle que joue le Congo dans la résolution de la crise libyenne, concernant la réconciliation na-

tionale et l'organisation des élections présidentielle et législatives. Pour lui, une Libye en paix est un intérêt commun pour les Etats-Unis et la République du Congo, et pour tout le continent africain. Les Etats-Unis et le Congo, a-t-il ajouté, saluent les efforts du représentant spécial du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) et chef de la Manul, Abdoulaye Bathily, pour résoudre les problèmes en suspens entre les parties dans ce pays.

« Le peuple libyen a besoin des élections »

Richard Norland a assuré que son pays soutient les efforts de l'UA menés par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, en coopération avec le Conseil présidentiel libyen, pour aider à mettre en œuvre une feuille de route sur la réconciliation qui rassemblera les parties prenantes libyennes ainsi que les partenaires internationaux en faveur d'une paix durable, de l'unification des institutions, des élections pacifiques, d'une transition démocratique stable et de la prospérité économique pour le peuple libyen.

« Le peuple libyen a besoin des élections. Les Etats-Unis et le Congo soutiennent les ef-

forts du représentant spécial de l'ONU en Libye, Abdoulaye Bathily, qui essaie de mettre en marche une feuille de route pour la tenue des élections le plus tôt possible », a affirmé, Richard Norland, lors de la conférence de presse.

En outre, le diplomate américain a affirmé la nécessité de résoudre la controverse existante concernant l'identité des candidats à l'élection présidentielle, et a appelé les Libyens à « assumer leur responsabilité concernant les candidats aux élections ».

Répondant à la question sur le départ des mercenaires, l'envoyé spécial a expliqué que l'accord politique est un élément important du processus électoral, soulignant la nécessité du retrait des mercenaires pour résoudre ce dossier. Il a réitéré son soutien aux efforts de l'envoyé de l'ONU en Libye, Abdoulaye Bathily, pour atteindre les élections dont la date n'a pas été fixée.

Rappelons que lors du sommet de l'UA tenu en février dernier, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a annoncé qu'une conférence de réconciliation nationale sur la Libye sera organisée sous l'égide du comité de haut niveau de l'UA, présidé par le chef de l'Etat congolais.

Yvette Reine Nzaba

BAD

L'institution se dote d'une nouvelle politique de dénonciation des abus

Le Groupe de la Banque africaine de développement a lancé, le 25 avril, une campagne de six mois pour sensibiliser ses parties prenantes, internes et externes, à sa nouvelle politique de dénonciation, approuvée par les Conseils d'administration, le 19 janvier 2023.

Celle-ci repose sur la politique de dénonciation et de traitement des plaintes du Groupe de la Banque de 2007, qui, à l'époque, était considérée comme l'une des politiques les plus progressistes qui exprime l'importance que l'institution accorde aux contributions des lanceurs d'alerte à ses processus de lutte contre la corruption et sa tolérance zéro à l'égard de toute mesure de représailles à leur rencontre.

La nouvelle politique de dénonciation fixe des normes supplémentaires : les membres des conseils d'administration et les représentants élus de la banque tombent désormais sous le champ disciplinaire de la politique, lorsqu'il s'avère qu'ils ont menacé ou participé à des représailles à l'encontre d'une partie, interne ou externe, qui aurait signalé des cas de fraude et de corruption dans

les opérations de la banque, ou participé à des audits, des enquêtes et des processus disciplinaires.

Visant à renforcer la capacité de la Banque à protéger les lanceurs d'alerte extérieurs, la nouvelle politique classe les représailles exercées par des intervenants extérieurs dans le contexte d'opérations financées par le Groupe de la Banque parmi les pratiques d'obstruction, qui sont sujettes à exclusion dans le système de sanctions de l'institution financière panafricaine. L'objectif permet au Groupe de la Banque de protéger les personnes physiques ou mo-

rales, inclue le personnel et les consultants, les particuliers, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales, les organismes professionnels, les fonctionnaires gouvernementaux et les fonctionnaires d'autres organisations financières internationales.

Aussi, la nouvelle politique de dénonciation garantit également une procédure régulière qui offre tout à la fois une aide temporaire aux personnes victimes de représailles en attendant la résolution définitive de leur plainte, protège les droits des personnes qui demandent à bé-

néficier de la protection des lanceurs afin qu'elles puissent exercer un recours contre les décisions prises par la banque et préserve l'anonymat des lanceurs d'alerte en maintenant la confidentialité de ses procédures.

Six mois de campagne de sensibilisation à la politique de dénonciation

S'exprimant le 25 avril, lors du lancement de la campagne de sensibilisation à la politique de dénonciation, la directrice du Bureau de l'intégrité et de la lutte contre la corruption du Groupe de la Banque, Paula Santos-Da Costa, a in-

diqué que « la campagne sera étalée sur une période de six mois au siège de la banque, dans ses bureaux régionaux et nationaux et dans ses pays membres régionaux ».

Elle a précisé que cette campagne serait menée à travers différentes activités, comme l'installation de bureaux d'information, la diffusion de supports d'information, de formation et de communication, de fiches d'information et de foire aux questions.

Les communautés bénéficiaires des projets financés par la Banque africaine de développement seront également impliquées, ainsi que les organisations de la société civile, les organismes professionnels concernés, les entrepreneurs et les fonctionnaires impliqués dans la mise en œuvre des projets.

Guy-Gervais Kitina
avec **Financial Afrik**

La nouvelle politique de dénonciation fixe des normes supplémentaires : les membres des conseils d'administration et les représentants élus de la banque tombent désormais sous le champ disciplinaire de la politique, lorsqu'il s'avère qu'ils ont menacé ou participé à des représailles à l'encontre d'une partie, interne ou externe, qui aurait signalé des cas de fraude et de corruption dans les opérations de la banque, ou participé à des audits, des enquêtes et des processus disciplinaires.

COOPÉRATION

Le modèle économique et militaire rwandais fascine-t-il des Etats africains ?

Les changements majeurs opérés au Rwanda depuis près de trente ans, notamment sur les plans économique, social, culturel et militaire semblent captiver un certain nombre de dirigeants africains. Le sentiment est ouvertement exprimé par quelques gouvernements, et tout dernièrement par ceux du Bénin, de la Guinée Conakry et de la Guinée-Bissau, trois pays visités en ce mois d'avril par le président rwandais, même si son pays est accusé par Kinshasa de soutenir les rebelles du M23 à l'Est de la République démocratique du Congo.

Le maître mot qui revenait souvent dans les échanges entre l'actuel président rwandais, Paul Kagame, et ses homologues guinéen, Mamadi Doumbouya; bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló; et béninois, Patrice Talon, est connu : « Le modèle rwandais ». Ce qui ne surprend guère puisqu'en Afrique de l'Ouest comme dans d'autres parties du continent africain, les bruits qui courent au sujet des avancées enregistrées par Kigali en matière de sécurité, mais aussi pour aller vers le développement, font que tous voudraient suivre ce rare exemple. Le chef de la junte guinéenne, par exemple, a dit vouloir à tout prix s'inspirer du « modèle » du Rwanda. « Du génocide de 1994 à la réunification du pays, le Rwanda a su se relever, s'assumer et se reconstruire avant de s'affirmer comme une référence africaine. C'est en cela que le modèle rwandais fascine le colonel président Mamadi Doumbouya », a indiqué la présidence guinéenne dans un communiqué.

« Refonder profondément la Guinée tout en inscrivant sur la voie de la réconciliation nationale, de l'autonomie et de l'émergence, tel est le véritable challenge du président



Le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló a décerné lundi 17 avril 2023 la médaille d'Amilcar Cabral, la plus haute distinction du pays, à son homologue rwandais Paul Kagame, en visite officielle à Bissau.

Mamadi Doumbouya », ajoute la même source, qui voudrait montrer que la visite de Paul Kagame va servir de déclencheur aux visées économiques et sécuritaires de Conakry. Pour lier l'utile à l'agréable, les deux dirigeants se sont engagés à renforcer les relations bilatérales et « créer un pont » entre les capitales rwandaise et guinéenne. Le chef de l'Etat rwandais a exprimé sa volonté de travailler avec Conakry dans le cadre d'une coopération ouverte. Il a également dit « souhaiter accueillir

très prochainement » son homologue guinéen au Rwanda. Outre la Guinée, le gouvernement béninois estime que la coopération bilatérale avec le Rwanda va être bénéfique aux deux parties. Parmi les champs d'action de ce partenariat figurent les questions sécuritaires qui ont dominé les échanges entre les délégations rwandaise et béninoise. Le numéro un rwandais a promis un soutien militaire au Bénin face aux djihadistes débordant sur sa frontière Nord, depuis le Burkina Faso.

Paul Kagame honoré de la plus haute distinction bissau-guinéenne

S'agissant toujours des relations entre Kigali et Porto-Novo, le gouvernement béninois avait annoncé, l'an dernier, être en pourparlers au sujet d'une coopération militaire et logistique avec le Rwanda, dont les troupes ont déjà été déployées par ce pays pour combattre des insurrections au Mozambique et en République centrafricaine. Le soutien militaire du Rwanda est on ne peut plus assuré. « Nous sommes prêts à travailler avec le Bénin pour prévenir tout ce qui peut se produire dans la zone autour de ses frontières », a réaffirmé le président rwandais. « Il n'y aura pas de limite » dans ce qui « sera accompli ensemble pour les défis sécuritaires qui s'imposent », a-t-il répété, lors d'une conférence de presse avec son homologue béninois, Patrice Talon.

De son côté, le chef de l'Etat béninois a indiqué que la coopération bilatérale en matière de sécurité porterait notamment sur « l'encadrement, le coaching, la formation et le déploiement conjoint » de troupes. Estimant que « l'ar-

mée rwandaise a de l'expérience et est aguerrie » pour être intervenue dans plusieurs pays, Patrice Talon a déclaré : « Nous irons le plus loin possible si c'est nécessaire parce que le Bénin est confronté à l'insécurité qui descend du Sahel ». « La menace est réelle au Nord du Bénin », a-t-il reconnu.

En Guinée Bissau, le rapprochement entre Bissau et Kigali est salué aussi bien par le peuple que par le gouvernement. Le président Umaro Sissoco Embaló s'en est réjoui, rappelant que lors de sa visite au Rwanda, en mars 2022, les deux pays avaient signé plusieurs accords, notamment sur le tourisme, le commerce et l'éducation. La récente tournée Ouest-africaine de Paul Kagame a été l'occasion pour les dirigeants rwandais et bissau-guinéen de réaffirmer leur volonté de renforcer la coopération bilatérale en paraphant un nouvel accord sur la suppression des visas entre leurs pays. Et pour mettre le comble à leurs désirs de renforcer l'axe Kigali-Bissau, la médaille d'Amilcar Cabral, la plus haute distinction du pays, a été attribuée à Paul Kagame, par son homologue bissau-guinéen.

Nestor N'Gampoula

FRANCE

Pas de loi immigration avant l'automne

La Première ministre française, Élisabeth Borne, a annoncé que le projet de loi sur l'immigration sera finalement présenté au Parlement à l'automne, en raison de l'absence d'une ligne commune entre les députés et les sénateurs Les Républicains (LR), sur qui le gouvernement compte pour faire adopter son texte.

Le Parlement ne verra finalement pas de projet de loi sur l'immigration dans l'immédiat. Lors d'une conférence de presse sur l'agenda législatif « des prochaines semaines, la Première ministre, Élisabeth Borne, a affirmé le 26 avril que « la lutte contre l'immigration illégale est une priorité du gouvernement », ajoutant : « Nous voulons tout à la fois rendre nos procédures plus efficaces pour éloigner ceux qui n'ont pas vocation à rester sur notre sol et améliorer l'intégration de ceux que nous accueillons ». Toutefois « il n'existe pas de majorité pour voter un tel texte », a-t-elle noté.

La majorité présidentielle n'est que relative à l'Assemblée nationale. La Première ministre a particulièrement pointé Les Républicains, expliquant avoir « pu vérifier » le manque de majorité en s'entretenant, le 25 avril, avec les responsables du parti.

Les Républicains « n'y sont pas »

« Ils doivent encore dégager une ligne commune entre le Sénat et l'Assemblée nationale, tenant compte de la nécessité de trouver une majorité dans chaque chambre, autour d'un texte nécessairement équilibré. Aujourd'hui, ils n'y sont manifestement pas », a-t-elle constaté. Éli-

sabeth Borne a aussi souligné que « ce n'est pas le moment de lancer un débat sur un sujet qui pourrait diviser le pays », annonçant : « Si nous ne pouvons pas trouver d'accord global, nous présenterons en tout état de cause un texte à l'automne, avec comme seule boussole, l'efficacité ». La Première ministre présentait la feuille de route dont l'a chargée Emmanuel Macron pour les prochains mois, avec pour objectif de relancer l'action de l'exécutif après l'adoption de l'impopulaire réforme des retraites.

Un seul texte pour l'immigration

Le chef de l'Etat français a défendu, le 23 avril, le principe d'une grande loi sur l'immigration. Il a annoncé vouloir « un seul texte » à la fois « efficace et juste », souhaitant « durcir nos règles pour que ceux qui n'ont pas de raison d'être ici « puissent être plus rapidement « accompagnés chez eux » et améliorer l'intégration. Emmanuel macron est donc revenu sur l'hypothèse évoquée en mars d'un projet « découpé » en plusieurs textes pour faciliter l'adoption du projet de loi qui a été retiré de l'ordre du jour du Parlement, il y a un mois.

Noël Ndong

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

FINANCES MONDIALES

Les ministres africains appellent à « un FMI adapté au 21^e siècle »

Les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique ont appelé, le 26 avril, à des réformes visant à renforcer le modèle de fonctionnement, les instruments de prêt et la structure de gouvernance du Fonds monétaire international (FMI).

Le but étant de faire face plus efficacement aux chocs exogènes mondiaux tels que le covid-19, la guerre en Ukraine et la crise climatique en cours. L'appel aux réformes a été lancé lors d'une réunion du Groupe de travail africain de haut niveau sur l'architecture financière mondiale, en marge des réunions de printemps 2023 du Groupe de la Banque mondiale et du FMI, tenues à Washington.

Piloté par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Groupe de travail de haut niveau comprend les ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique, l'Union africaine, la Banque africaine de développement, Afreximbank et la Banque mondiale avec la participation du personnel du FMI et des directeurs exécutifs.

Le Groupe sert de forum pour élaborer des propositions de réforme de l'architecture financière mondiale

et renforcer la voix africaine sur la scène mondiale.

En sa qualité de secrétaire exécutive adjointe en chef de la CEA, Hanan Morsy a souligné la nécessité de défendre « des demandes concrètes et réalisables qui peuvent être rapidement mises en œuvre tout en dénonçant les déséquilibres structurels qui nécessitent une approche de

à une action immédiate pour augmenter les promesses de financement du PRGT afin d'assurer sa durabilité à long terme. D'où les appels lancés pour mettre fin au remboursement des frais administratifs du PRGT et pour vendre une partie des réserves d'or du FMI à moyen terme afin d'accroître la disponibilité des financements.

ressources générales.

Améliorer les conditions de prêt

« Compte tenu des importants besoins d'investissement à long terme des pays pour atteindre les objectifs de développement durable et lutter contre le changement climatique, des prêts à faible taux d'intérêt et à

tion aux pays à revenu faible et intermédiaire, ce qui réduit leur représentation dans la prise de décision et affaiblit l'efficacité du système de Droit de tirage spécial (DTS). « Malgré une population de plus de 1,4 milliard d'habitants, le quota de l'Afrique est inférieur à celui de l'Allemagne, qui ne compte que 83 millions d'habitants. Notons que la formule actuelle des quotes-parts du FMI entraîne une sous-allocation aux pays à revenu faible et intermédiaire, réduisant leur représentation dans la prise de décision et affaiblissant l'efficacité du système de DTS », rapportent les ministres africains.

Les ministres ont souligné l'importance que 2023 soit une année d'action vu que de nombreuses bonnes idées existent mais doivent être mises en œuvre pour pousser collectivement au changement et construire un avenir durable et prospère pour l'Afrique et le monde.

Guy-Gervais Kitina avec
Financial Afrik

« Malgré une population de plus de 1,4 milliard d'habitants, le quota de l'Afrique est inférieur à celui de l'Allemagne, qui ne compte que 83 millions d'habitants. Notons que la formule actuelle des quotes-parts du FMI entraîne une sous-allocation aux pays à revenu faible et intermédiaire, réduisant leur représentation dans la prise de décision et affaiblissant l'efficacité du système de DTS »

réforme à plus long terme ».

Préoccupés par le manque de ressources du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT) et du FMI, qui accorde des prêts concessionnels aux pays à faible revenu, les ministres ont appelé

En clair, les ministres souhaitent une augmentation de la limite d'accès annuelle du PRGT à 200 % du quota et de la limite d'accès cumulée à 600 % du quota, conformément aux augmentations récemment convenues pour les limites d'accès au compte des

longue échéance sont nécessaires », ont plaidé les ministres.

Ils ont, par ailleurs, souligné l'importance de remédier aux déséquilibres des quotas et relevé le fait que la formule actuelle des quotes-parts du FMI entraîne une sous-alloca-

AFRIQUE

Les pays les plus riches de 2021 à 2028, selon le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis à jour ses données relatives à la richesse mondiale.

Mesurées sur la base du Produit intérieur brut (PIB), à prix courant, exprimé en dollar, l'institution étend ses projections de croissance des pays à l'horizon 2028. En Afrique, il ressort des projections du FMI actualisées que le ranking des dix pays les plus riches d'Afrique connaîtra quelques bouleversements.

En dépit d'un environnement incertain, les projections du FMI sur la période 2021-2028 laissent apparaître une progression sensible du continent africain, tirée particulièrement par ses grandes puissances. Selon les données actualisées de l'institution relative au PIB, exprimées en dollar pour faciliter les comparaisons, le classement des dix pays les plus riches du continent africain va connaître quelques chamboulements durant la période 2021-2028. Ce top 10 des pays les plus riches du continent de la période comprend les pays les plus peuplés (Nigeria, Éthiopie, Égypte, République démocratique du Congo (RDC), Afrique du

Sud, Tanzanie...). La Côte d'Ivoire et le Ghana quittent ce top 10 alors que l'Angola fait son retour grâce à l'envolée du cours du baril de pétrole dont il est le second producteur africain et la RDC y fait son entrée. De plus, d'autres pays ont réussi à améliorer leur classement. Le Nigeria demeure la première économie du continent.

Après avoir repris sa place de premier producteur de pétrole africain, le Nigeria, qui disposait d'un PIB de 477 milliards de dollars en 2022, devrait voir sa richesse croître fortement durant les années à venir pour atteindre 915 milliards de dollars en 2028. Le géant africain devrait largement

creuser la différence avec son suivant immédiat, l'Égypte. L'écart de PIB entre les deux premières puissances économiques du continent devant passer de 18 milliards de dollars en 2021 à 405 milliards. Premier producteur de pétrole, le Nigeria s'appuie sur sa démographie de 220 millions de consommateurs. Derrière le Nigeria devrait suivre l'Égypte avec un PIB de 510 milliards de dollars en 2028, contre 475 milliards de dollars en 2022, soit une croissance de 7,37%.

L'Afrique du Sud, si elle arrive à reprendre la deuxième place de puissance économique du continent à l'Égypte durant la période 2023-2026, elle devrait finir par la

céder à l'Égypte à partir 2027. Si le top 3 des pays les plus riches d'Afrique ne devrait connaître de changement qu'à fin 2028, l'Algérie devra céder la quatrième place de puissance africaine en terme de PIB à l'Éthiopie. Selon les projections du FMI, l'Algérie sera reléguée au cinquième rang des pays les plus riches du continent en terme de PIB. Le Maroc devra aussi céder une place et occuper le sixième rang des grandes économies africaines. Derrière ces six pays suivent le Kenya, l'Angola, la Tanzanie et la RDC qui intégrera le top 10 des puissances économiques africaines.

Noël Ndong



MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

AVIS A MNIFESTATION D'INTERETS

AMI n°016/MPTEN/PATN-UCP/2023

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL « INDIVIDUEL » POUR L'ELABORATION DU PLAN EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES



Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le « Projet d'accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Elaboration du plan en faveur des populations autochtones ».

I. Objectif général

L'objectif global est de recruter un consultant pour l'élaboration du plan d'action en faveur de populations autochtones, en intégrant la dimension de l'objectif global du PATN.

• Objectifs spécifiques sont les suivants :

- Organiser et tenir des consultations des parties prenantes en général et des Populations autochtones en particulier ;
- Identifier et quantifier des propositions les attentes/besoins des PA en rapport avec objectifs du PATN ;
- Identifier, catégoriser et quantifier les coûts des besoins et préparer les budgets y afférents ;
- Apprécier le niveau d'engagement des leaders communautaires dans la promotion des aspects sociaux de base en général et l'éducation en particulier de la population ;
- Elaborer un cadre programmatique chiffré de la mise en œuvre des activités du PPA ;
- Préparer un plan d'action en faveur des populations autochtones tout en s'assurant que ces actions respectent pleinement la dignité des PA et leurs priorités suivant les

objectifs du projet, et du cadre de planification en faveur des populations autochtones ;

- Elaborer un plan de suivi de la mise en œuvre du PPA.

II. Profil du Consultant

Le (la) candidat(e) à ce poste devra avoir : Pour répondre aux critères de sélection, les candidats devront répondre aux profils suivants :

- Disposer d'un diplôme d'enseignement supérieur (minimum Bac +5) dans l'un des domaines suivants : développement, communication, sociales, ou autre domaine en rapport avec la thématique ;
- Avoir un minimum de 5 ans d'expérience professionnelle ;
- Être pourvu d'expertise vérifiable d'au moins trois ans dans les contacts, le dialogue et /ou sensibilisation avec les populations autochtones ;
- Avoir au moins trois ans d'expériences prouvées de travail de mobilisation sociale, d'animation rurale, formateur des leaders communautaires et promotion de droits ; humains, de préférence avec les populations autochtones ;
- Une expérience dans les politiques et les principes de la Banque mondiale, notamment la N°7 Peuples autochtones / Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées
- Avoir élaboré au moins 2 documents similaires ;
- Disposer de bonnes capacités de rédaction

des rapports avec un accent sur les aspects socioéconomique et culturels.

Seront considérés comme atouts supplémentaires :

- Une bonne connaissance et expériences capitalisées auprès des populations autochtones ;
- Une expérience dans des projets financés par l'IDA sera considérée comme un atout ;
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, etc)

III. Durée et lieu de la mission

La durée de la consultance est de 45 jours à compter de la date de mise en vigueur du contrat.

Le calendrier définitif sera arrêté lors de la négociation du contrat.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le ... 2023 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Elaboration du plan en faveur des populations autochtones ».

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN). Unité de Coordination.
Adresse : 254 avenue Prosper GANDZION, centre-ville arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, à côté de l'ambassade du Rwanda
Téléphone : (+242) 05 079 21 21/ 04 032 22 81
Adresse électronique : patncongo@gmail.com; marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 27 avril 2023

Le Coordonnateur,
Francis SECK MANGOUANI



REQUEST FOR PROPOSAL (RFP)

Scope of service : External audit services

RFP# : 2023_PNOK_LLF_AUDIT

RFP Issued by : FONDATION ODZALA-KOKOUA (FOK)

Issued date : 14/04/2023

Closing date : 28/04/2023

Delivery of proposal : pnok@africanparks.org

Date of Notification of successful applicant : 05/05/2023

1. Summary of requirement

The purpose of this RFP is to invite audit firms to submit proposal for auditing of the grant received from LLF. the successful applicant will be invited to negotiate for audit services with the FOK.

2. Background, objective and scope

2.1 Background

African Parks is a non-profit conservation organization that takes on the complete responsibility for the rehabilitation and long-term management of national parks in partnership with government and local community. We currently manage 15 national parks and protected areas in nine countries covering 10.5 million hectares: Benin, Central African Republic, Chad, the Democratic Republic of Congo, Malawi, Mozambique, the Republic of Congo, Rwanda and Zambia.

Odzala Kokoua Foundation (OKF) is the entity that managed directly Odzala-Kokoua national park in the Congo, which is one of Africa's oldest national parks. The park was designed in 1935 and it received Biosphere Reserve status 1977. Covering an expansive 13,500km² area, Odzala-Kokoua National park lies in the heart of Congo Basin.

Legacy Landscapes Fund (LLF) works to protect the world's most outstanding natural places – our legacy landscapes – in perpetuity.

In 2020, LLF was established as an independent charitable foundation under German law. It is a joint initiative by the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ), KfW Development Bank (KfW), Agence Française de Développement (AFD), Campaign for Nature (CfN), Frankfurt Zoological Society (FZS), the International Union for Conservation of Nature (IUCN), the UNESCO World Heritage Centre, and the World Wide Fund for Nature (WWF).

LLF was founded to address the biodiversity financing gap by sourcing significant and sustained funding from both public and private donors, thus contributing to conserving biodiversity within a post-2020 framework under the Convention of Biological Diversity (CBD). LLF focuses on supporting professional partnerships between experienced NGOs and protected area authorities (or custodians of the land), as well as indigenous and local communities with the goal of managing terrestrial conservation areas effectively and sustainably.

2.2 Objectives

The objective of this RFP is for the successful applicant to conduct the review of the expenses in order to obtain a written confirmation about the appropriate use of the funds received and to provide an independent report of factual findings on the financial statement.

3. Desired content of the proposal

Your proposal should contain the following:

- Administrative documents of the firm
- Names and experiences of the team being proposed
- Experiences of the audit firm in the industry
- Price including detailed description of the price broken down into: fees, per diems, taxes and others.
- In addition;
 - o This the Audit Company must be Independent means that the Auditor cannot be involved in the preparation of the financial statement for the LLF programs, however it would not be an independence issue if the Auditor audits the financial statement of the Grantee in general)
 - o The Audit firm should have experience in grant audits
 - o The Audit firm should confirm with proof that he /she meets at least one of the following conditions:
 - 1.2.1. The Auditor and/or the firm is a member of a national accounting or auditing body or institution which in turn is member of the International Federation of Accountants (IFAC).
 - 1.2.2. The Auditor and/or the firm is a member of a national accounting or auditing body or institution. Although this organization is not member of the IFAC, the Auditor commits him/herself to undertake this engagement in accordance with the IFAC standards and ethics set out in the ToRs.
 - 1.2.3. The Auditor and/or the firm is registered as a statutory auditor in the public register of a public oversight body in an EU member state in accordance with the principles of public oversight set out in Directive 2006 / 43 / EC of the European Parliament and of the Council (this applies to auditors and audit firms based in an EU member state).
 - 1.2.4. The Auditor and/or the firm is registered as a statutory auditor in the public register of a public oversight body in a third country and this register is subject to principles of public oversight as set out in the legislation of the country concerned (this applies to auditors and audit firms based in a non-EU member state).

4. Audit deadline

The desired audit needs to be completed by 30th/05/2023

Eric Tamko
Regional Finance Manager



DIPLOMATIE

La Chine perpétue ses liens d'amitié avec d'autres pays

En marge de la réception, le 24 avril dernier, des lettres de créance de soixante-dix ambassadeurs venant des différents coins du monde, le président chinois, Xi Jinping, a réitéré la volonté de la Chine à travailler conjointement avec les autres nations en vue d'une coopération mutuellement bénéfique.

Parmi les ambassadeurs présentes à cette cérémonie, on cite Nyanga Jacques Jean Luc de la République du Congo, Marcos Galvao du Brésil, Oliver Wonekha de l'Ouganda, Monday Semaya Kenneth Kumba du Soudan du Sud, Balumuene Nkuna F. de la République démocratique du Congo, Robert Nicholas Burns des États-Unis, Pradeep Kumar Rawat d'Inde, Ibrahima Sory Sylla du Sénégal, etc.

Souhaitant la bienvenue aux ambassadeurs, Xi Jinping leur a demandé de transmettre ses salutations cordiales et ses meilleurs vœux aux chefs d'État, aux dirigeants des organisations et à leurs peuples respectifs. Par cette marque d'amitié, le président chinois démontre la volonté de la Chine à approfondir les relations bilatérales et à élargir la coopération mutuellement bénéfique avec les peuples d'autres pays. Ce, notamment sur la base de l'égalité et des avantages mutuels.

Du fait que la réception de ces lettres de créance par le pays hôte officialise la nomination et l'accréditation des différents ambassadeurs en Chine, le président chinois a invité les diplomates des soixante-dix États du monde d'user de



Le président chinois s'adressant aux ambassadeurs de différents pays/DR

ce nouveau mandat pour avoir une compréhension globale et approfondie de la Chine. Ceci, afin de servir d'émissaires de

l'amitié et de ponts de coopération avec leurs pays respectifs. A cet effet, le président chinois a promis de fournir un soutien

et des commodités aux ambassadeurs dans l'exercice de leurs fonctions. Car, selon lui, au cours des trois dernières

« La Chine restera attachée à la voie du développement pacifique, adhérera à la politique nationale d'ouverture, poursuivra fermement une stratégie d'ouverture mutuellement bénéfique et créera plus d'opportunités pour le monde grâce à son propre développement »

années, la Chine a parcouru un long chemin dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 en donnant la priorité aux personnes et à la vie. Par ailleurs, le pays a pris des mesures concrètes pour soutenir pleinement la lutte mondiale contre la pandémie, travaillé avec d'autres pays pour mettre en œuvre la vision de la construction d'une communauté mondiale de la santé pour tous et renforcé le lien d'assistance mutuelle et de destin partagé. Dans ce processus, la Chine a reçu une aide sincère de nombreux pays et peuples.

« La Chine restera attachée à la voie du développement pacifique, adhérera à la politique nationale d'ouverture, poursuivra fermement une stratégie d'ouverture mutuellement bénéfique et créera plus d'opportunités pour le monde grâce à son propre développement » a déclaré Xi Jinping. En outre, la Chine souhaite travailler avec la communauté internationale pour promouvoir la mise en œuvre de l'Initiative de développement mondial, de l'Initiative de sécurité mondiale et de l'Initiative de civilisation mondiale.

Merveille Jessica Atipo, depuis Pékin

FORMATION

Le Congo éligible à la prochaine session « Yali »

En marge des nouvelles sessions de formation organisées dans le cadre du programme Yali, un appel à candidatures est ouvert aux jeunes leaders d'Afrique de l'Est et du centre. La date limite pour postuler est fixée au 5 mai.

Pour ses cohortes 52, 53 et 54, le programme Yali cible quatorze pays d'Afrique centrale et de l'Est. Il s'agit précisément du Congo, du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de Djibouti, de l'Erythrée, de l'Éthiopie, du Kenya, du Rwanda, de la Somalie, du Soudan du Sud, du Soudan, de la Tanzanie et enfin de l'Ouganda.

Selon les organisateurs, le présent appel à candidatures concerne trois sessions de formation, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, du leadership civique et de la gestion publique. La formation permettra également aux participants d'acquérir des compétences supplémentaires telles que le travail d'équipe, l'innovation, l'apprentissage



Des jeunes africains lors d'une précédente session Yali, à Nairobi/DR

créatif et la communication. Le programme se déroulera en ligne pendant quatre semaines. « Cependant, les candidats doivent être prêts à faire le déplacement pour le Kenya, pays qui abrite le centre régional Yali Afrique

de l'Est », précisent les organisateurs. Initié par l'ex-président américain, Barack Obama, l'Initiative des jeunes leaders africains (Yali) est un programme de formation financé par les États-Unis. Il a pour ambition

de former une masse critique de jeunes leaders en Afrique. Ceux-ci devront avoir des compétences les rendant capables de s'intégrer dans un projet gouvernemental ou dans l'auto-emploi. Pour participer à la prochaine

session de formations, les candidats doivent être âgés entre 18 et 35 ans au moment du dépôt de candidature et avoir une bonne maîtrise de l'anglais. La date limite des candidatures est fixée au 5 mai.

Merveille Jessica Atipo

AFFAIRES SOCIALES ET ACTION HUMANITAIRE

Le PAM réaffirme son soutien

« Nous sommes venus renouveler notre engagement à accompagner le gouvernement dans différents domaines du social notamment l'accompagnement des personnes vulnérables », a fait savoir le représentant par intérim du Programme alimentaire mondial (PAM), Mamadou Mbaye, au sortir de son échange avec la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou Kimbatsa, le 25 avril à Brazzaville. Le di-

plomate onusien est en terre congolaise depuis le début du mois en cours.

Le PAM, rappelons-le, est une des agences du système des Nations unies. Il a, entre autres, missions de lutter contre la faim dans le monde en apportant assistance alimentaire et humanitaire aux personnes vulnérables. Au Congo, l'agence onusienne s'attèle à ce travail aux côtés du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire pour soulager les victimes de catas-



Collaboration fructueuse entre le PAM et le ministère des Affaires sociales/Adiac

« Nous sommes venus renouveler notre engagement à accompagner le gouvernement dans différents domaines du social notamment l'accompagnement des personnes vulnérables »

trophes de diverses natures.

Selon le représentant par intérim du PAM, Mamadou Mbaye, la collabo-

ration qui est déjà fructueuse entre les deux parties va se consolider davantage. L'action du PAM et du ministère des Af-

fares sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire s'inscrit donc dans la continuité.

Rominique Makaya

CFCO

Le train voyageur La Gazelle se remet sur les rails

Après un long moment d'absence, le train voyageur «Gazelle» du Chemin de fer Congo océan (CFCO) a été officiellement remis en circulation, le 27 avril, au départ de Pointe-Noire pour Brazzaville, par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi.

Après le signal de départ donné par le ministre des Transports, le train a démarré de la gare centrale de Pointe-Noire à 10 h à destination de Dolisie, Nkayi, Loutété, Mindouli et Brazzaville. À son bord, plusieurs voyageurs visiblement surexcités de redécouvrir l'intérieur des voitures climatisées et confortables et joyeux de renouer avec le voyage en train. Une joie partagée avec tous ceux qui ont assisté au départ de La Gazelle bleu-blanc. En effet, il aura fallu beaucoup de patience aux Congolais pour pouvoir encore ressentir le plaisir de voyager en train.

Bon nombre de Ponténégrins ont souhaité que la mise en circulation de ce train augure des lendemains meilleurs pour le CFCO car, comme l'a rappelé le ministre, cette entreprise, épine dorsale de l'économie congolaise, traverse, depuis quelques années, des moments difficiles. Et même si la structure peine à se relever, pour Honoré Sayi, la promesse de sa relance est en train d'être tenue et la structure demeure à sa place dans l'économie congolaise.

Le ministre a indiqué que le CFCO reste malgré tout le poumon économique du pays. « Et vous savez bien les affres dont il a été victime pendant une certaine période et au cours



Le ministre Honoré Sayi donnant le signal de départ du train voyageur La Gazelle lors sa mise en circulation/Adiac

des événements malheureux qui ont jalonné notre histoire. Ici, avec ce premier train qui s'en va et que nous voyons tous partir à l'horizon, nous accomplissons les instructions du chef de l'Etat. Lorsque j'ai pris mes fonctions, il m'a dit : j'ai réussi à faire la route lourde, j'ai réussi à faire que l'on transporte la fibre optique, monsieur le ministre, deux choses me taraudent l'esprit, c'est le CFCO et ECAir Congo».

Le train voyageur La Gazelle remis sur les rails, tous ceux

qui veulent voyager peuvent se rapprocher des gares des destinations concernées pour payer leur billet et faire des réservations aux différents guichets. Le train quitte Pointe-Noire tous les jeudis à 10 h et Brazzaville tous les mardis à la même heure. Les voyageurs ont le choix entre la voiture couchette qui revient à 15 000 FCFA, la 1re classe à 12000 FCFA et la seconde à 10000 FCFA. On y trouve également dans ce train un bar restaurant, des tables amovibles avec prise électrique ainsi que des sanitaires.

Par ailleurs, le ministre a souligné le fait qu'avec le CFCO le Congo ambitionne de desservir les autres pays. « Nous devons faire de telle sorte que se réalise la grande vocation de transport y compris de la marchandise du port en eau profonde vers la ville de Brazzaville. Et demain, de façon à desservir également les autres pays du genre l'est et l'ouest de la République démocratique du Congo, le sud de la République centrafricaine et peut-être l'est du Cameroun. Et si jamais le CFCO prend

le relais de cette ambition de construire l'un des plus grands ports en Afrique centrale, nous aurons également fortifié un chemin de fer pour le transport de cette marchandise», a indiqué le ministre.

Après le départ du train, un Ponténégrin ayant requis l'anonymat s'est dit satisfait de le revoir sur les rails. Toutefois, il s'est inquiété du sort qui pourrait lui être réservé. Aussi a-t-il invité le CFCO à veiller sur l'outil et appelé les citoyens au civisme et à en faire bon usage. «Nous avons attendu ce moment avec impatience. Maintenant que c'est arrivé, nous nous réjouissons mais ce que je demande au CFCO c'est une bonne conservation et un bon entretien de l'outil pour qu'il nous serve le plus longtemps possible. Et, à nous voyageurs d'en prendre aussi soin, de ne pas en faire une poubelle ni de casser mais d'être conscients que c'est quelque chose d'utile. Et pour que nous puissions en profiter pendant longtemps, nous devons contribuer à ce que l'intérieur soit toujours propre et en bon état, sans oublier les sanitaires», a-t-il conseillé. Notons que pour les autres destinations, le CFCO demande de se rapprocher du service voyageur de la gare de Brazzaville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

RGPH 5

L'implication des acteurs politiques sollicitée

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, qui s'est fait enrôler le 26 avril, à Brazzaville, pour le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 5), a invité les dirigeants politiques à s'y impliquer totalement pour que la population comprenne la nécessité de cette opération combien importante et s'y engage.

Lancé officiellement le 25 avril sur toute l'étendue du territoire national, le cinquième RGPH se poursuit. Après l'enrôlement du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, à Pointe-Noire, le comité de pilotage est allé, le 26 avril, recensé le président de la chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo. La délégation a été conduite par le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, qui a, au nom de la ministre en charge de la Statistique, expliqué au président du Sénat, entre autres, l'importance de cette opération et l'innovation du questionnaire cette année. Selon lui, les choses sont faites de manière numérique, car on ne demande plus aux personnes recensées de remplir les formulaires.

« C'est le cinquième recensement, le premier a eu lieu en 1974, le deuxième en 1984, le troisième en 1996, le quatrième en 2007. C'est pour vous dire que c'est un événement d'autant plus important que grâce à cet outil, l'Etat va pouvoir disposer d'éléments statistiques fiables pour renforcer l'efficacité des politiques publiques, surtout pour les parlementaires que vous êtes. Un recensement permet également de déterminer la masse de nos compatriotes », a-t-il résumé en substance. Pierre Ngolo s'est, de son côté, félicité de la résolution du gouvernement de réaliser cette opération combien importante dont le but principal est d'avoir une idée exacte de la population congolaise. « Il est impor-



Pierre Ngolo se faisant enrôler/DR

tant que les Congolais comprennent que c'est une opération nécessaire qui ne peut aboutir qu'avec leur participation. Ils sont donc appelés à se mobiliser pour que demain, on sache qu'elle est la situation réelle de la population congolaise : mineurs, majeurs, les étrangers résidant au Congo, qu'on ait une maîtrise de la statistique qui est une disposition importante dans les projections économiques », a-t-il exhorté.

La réalisation du RGPH 5 permettra également de renforcer la gouvernance élec-

torale en République du Congo. En effet, les acteurs politiques recommandaient, depuis 2011, l'organisation de cette opération afin d'implémenter la biométrie. « Aujourd'hui, cette opération a lieu après plus de dix ans, je pense que c'est le moment pour les dirigeants politiques de s'y mettre totalement pour que la population comprenne sa nécessité et s'y engage. Les acteurs politiques devraient être les plus enthousiastes afin de mobiliser les citoyens », a conclu le président du Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

Le préfet de la Likouala lance les opérations

Le préfet du département de la Likouala, Jean Jacques Mouanda, a lancé, le 25 avril à l'hôtel de la préfecture, les opérations du Recensement général de la population et de l'habitation, cinquième édition (RGPH-5).

L'occasion lui a permis d'exhorter tous les acteurs impliqués dans cette opération à un travail efficace. Ce dernier a donné des instructions en vue du bon déroulement des opérations. « Recenser tout le monde. Congolais, étrangers, réfugiés, jeunes, vieux, vieillards, enfants afin de permettre l'atteinte réelle des objectifs visés par cette opération. Partout où vous irez, soyez humbles, imposants mais sans brutalité ou excès de zèle. Vous êtes au service de l'Etat », a déclaré le préfet Jean Jacques Mouanda.

Cette opération a été lancée en marge des travaux de la deuxième session des commissions départementales de ce cinquième RGPH dont les travaux s'étendront sur treize jours.

Le cap a donc été fixé par le préfet et les consignes seront respectées sur le terrain, à en croire le directeur départemental de la Statistique, Victorien Christian Mouyoki, qui, de son côté, a rappelé que les agents recenseurs vont s'ébranler dans tous les coins et recoins du département de la Likouala pour mener à bien cette opération. Il faut également noter que les participants à ces travaux ont été informés de l'application de la loi n° 36-2006 sur la statistique officielle et les missions de la commission départementale.

Jean-Jacques Koubemba

CYBER-SÉCURITÉ

Renforcer la protection des enfants congolais contre les contenus néfastes

Le symposium « Mwana web » sur la protection des enfants en ligne, organisé le 26 avril, à Brazzaville, a permis d'alerter sur les conséquences scolaires, sociales et psychologiques de l'internet. L'association Enf'neuriat et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), co-organisateurs du symposium, entendent mobiliser les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile et les parents autour de la problématique.

La plateforme associative Enf'neuriat, « Mwana entrepreneur », est l'une des rares organisations de la société civile (OSC) locales qui militent pour un meilleur contrôle des contenus destinés aux mineurs. Initié en marge de la septième édition du Salon international de la tech et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane), le symposium « Mwana web » a servi de tribune aux parties prenantes d'explorer les pistes de solutions.

Les enfants bénéficient, en effet, d'un accès facile à une collection de données numériques, y compris des liens de photos, de vidéos et d'audio. Ces informations peuvent faciliter les tâches académiques ou l'épanouissement des jeunes usagers, mais peuvent également être néfastes (images pornographiques, insultes, harcèlement, haine, atteintes à la vie privée) pour les enfants, a rappelé la présidente de l'Enf'neuriat, Rose Marie Ovaga Opa. La plateforme mène régulièrement des sensibilisations aux conséquences de l'internet chez les enfants dans les écoles, où elle a im-



La photo de famille des ambassadeurs de «Mwana web»/Adiac

planté ses antennes.

Les ambassadeurs « Mwana web » peuvent compter sur l'accompagnement de l'agence onusienne Unicef, qui a commencé à œuvrer au côté du gouvernement congolais dans l'application des mesures. L'Unicef a contribué dans l'étude sur les violences de genre et en ligne en milieu scolaire, la vulgarisation du cadre juridique, la sensibilisation et la vulgarisation de la cyber législation...

L'Unicef Congo continuera à mobiliser les autorités, les parents, les OSC, la communauté éducative

nationale sur les risques du harcèlement et des violences faites en ligne, a martelé Cinthia Acka-Douabele, la cheffe Éducation, protection et développement des adolescents à l'Unicef Congo. Celle-ci a invité toutes les parties à contribuer à mettre les jeunes à l'abri de la violence de l'internet, des cyber-harceleurs, des pédophiles, au travers des moyens de communication, mais aussi des personnes immorales qui violent l'intimité de la jeunesse par le biais des réseaux sociaux.

Le gouvernement congolais a donc

été interpellé sur son engagement international dans le cadre de la ratification de la Convention de l'Union africaine sur la cyber criminalité et la protection des données à caractère personnel. « Il existe des mesures pour répondre à ces défis, à savoir la sensibilisation des parents et enfants ; la mise en place des filtres de sécurité sur les appareils électroniques ; la mise en place d'un cadre réglementaire pour la protection des enfants en ligne ; la collaboration inter sectoriels entre les ministères de la Justice et de la Protection sociale

; la mise en place d'un système d'auto régulation... », a suggéré Cinthia Acka-Douabele.

La rencontre des « Mwana web » a été marquée par la remise de certificats à plus de vingt enseignants formés dans le cadre du programme. Les résultats des enquêtes réalisées et l'initiative d'Enf'neuriat vont renforcer les actions du gouvernement dans ce domaine, a assuré Régine Tchicaya-Oboa, la directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Fiacre Kombo

FONCTION PUBLIQUE

Les finalistes des écoles professionnelles sollicitent leur intégration

Les finalistes des écoles professionnelles ont rendu publique, le 26 avril, à Brazzaville, une déclaration dans laquelle ils invitent le gouvernement à accélérer le processus de leur intégration dans la fonction publique.

« Nous souhaitons que cette année, la notification de quota soit faite à temps pour que les dossiers soient également traités rapidement. Il ne faut pas que les choses soient faites comme lors des années précédentes », a expliqué le coordonnateur du Socle des diplômés des écoles professionnelles (SDEP), Stevi Rodney Mboumba, avant de remercier le gouvernement pour avoir déjà traité certains dossiers dont la publication est en cours.

Pour sa part, le conseiller du SDEP, Rufin Ngatsono, a ajouté qu'« il est vrai que le gouvernement tient à équilibrer la situation sociale de la jeunesse ; mais qu'il respecte également la publication des textes d'intégration et le quota ».

Contrairement à d'autres mouvements syndicaux, ont affirmé les membres du SDEP, leur or-

ganisation privilégie le dialogue et compte sur l'esprit de compassion et de sagesse du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Les douze écoles professionnelles concernées par ce recrutement sont: l'Ecole normale moyenne d'administration; l'Ecole nationale supérieure d'agronomie et de la foresterie; l'Institut supérieur de gestion; l'Ecole normale d'instituteurs; l'Ecole nationale des Beaux-Arts; l'Ecole nationale des eaux et forêts; l'Ecole paramédicale médico-sociale; l'Ecole normale supérieure polytechnique; le Centre d'application des statistiques et d'application; le Lycée agricole Amical-Cabral; le Collège d'enseignement technique agricole et le Collège d'enseignement technique féminin.

Rude Ngoma et Merveille Boumba (stagiaire)



Une vue des membres du SDEP

SANTÉ PUBLIQUE

Des documents nationaux des laboratoires en examen

Les documents de politique et de stratégie nationale des laboratoires au Congo, élaborés depuis plus de huit ans, nécessitent une révision et une actualisation face à l'évolution actuelle marquée par diverses pathologies émergentes et ré-émergentes, afin de permettre l'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé de la population.



Les experts de santé/Adiac

Les experts de santé se réunissent en atelier, du 27 au 28 avril, à Brazzaville, pour discuter sur les deux documents du système de laboratoire. Les travaux ont été ouverts par le conseiller technique du ministre de la Santé et de la Population, le Dr Ludovic Gnekoumou Libaba. La rencontre vise à recueillir l'adhésion des directeurs départementaux, des responsables des formations sanitaires ainsi que des partenaires afin de les engager à la bonne mise en œuvre de ces documents pour les an-

nées à venir.

Le Dr Ludovic Gnekoumou Libaba a rappelé, dans son allocution, que le Congo a élaboré et validé la première politique nationale et le plan stratégique national des laboratoires en 2015.

« Le Congo s'est doté d'une direction des laboratoires pour répondre à l'appel de la déclaration de Maputo de 2008, sur le renforcement des systèmes de laboratoire », a-t-il dit.

Selon lui, ces documents ont été élaborés sur la base des

enseignements tirés de l'exécution des précédents plans stratégiques. Le secteur des laboratoires et des technologies de la santé constitue un précieux outil du diagnostic des pathologies qui améliore la prise en charge des patients. Le directeur général des soins et services de santé, Henry Germain Monabeka, pour sa part, a souligné la contribution des partenaires dans le processus de révision de ces documents, grâce à l'apport du Fonds mondial.

Lydie Gisèle Oko

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicace
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



COMMÉMORATION

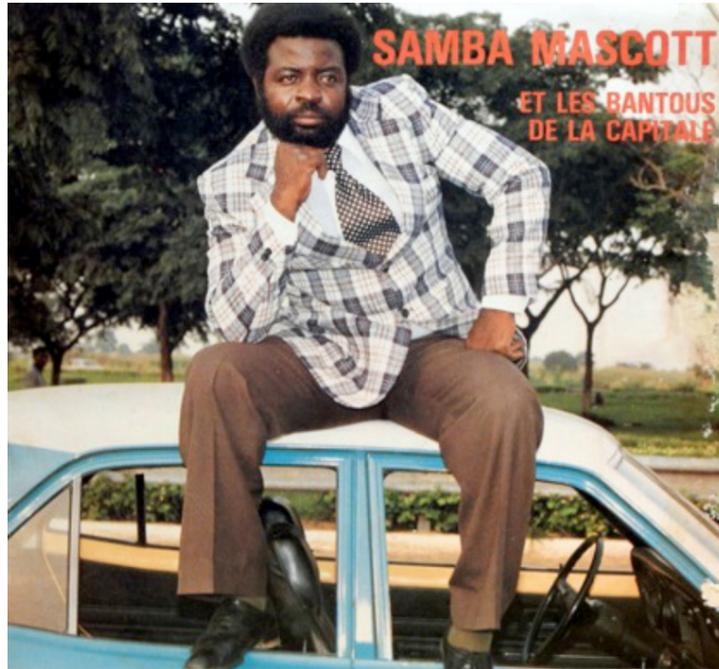
Samba Mascot remémoré

La mémoire de Joseph Samba Mayanguila dit Samba Mascot, musicien des Bantous de la capitale, décédé le 11 avril 1991 à Brazzaville, a été commémorée par ses enfants et familles, à l'occasion du 32e anniversaire de sa mort, au cours d'une messe dite en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

La cérémonie a débuté par la messe célébrée par l'abbé Bienvenu Kimbengui, curé de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. « En lisant la biographie de celui pour qui cette messe est en train d'être célébrée, je suis tombé sur l'une de ses compositions qui a attiré mon attention. La chanson qui a fait bouger Samy et Katy, autour des années 1970. Une histoire d'amour entre Samy et Katy. Cette chanson nous a beaucoup éduqués chaque fois qu'elle passait sur la chaîne de Radio Congo. Elle nous rappelait l'heure de l'école. Donc l'auteur nous a inculqué, à travers cette chanson, une éducation », a dit le curé. Avant d'ajouter qu'en célébrant cette eucharistie qui marque les 32 ans de son rappel vers le Père, c'est une façon de prendre conscience de la mission que le Seigneur leur a confié ; le travail d'éducation, de former les consciences, de les formater à tous les niveaux sans

exception. « Les musiciens, vous avez cette lourde mission de formater les consciences. Si l'église, les parents peuvent formater les consciences, vous les musiciens, vous devez aussi formater les consciences. C'est une mission qui nous a été tous confiée », a signifié le curé.

Auparavant, la petite fille de Samba Mascot, Divine Tchitembo, dans son mot de circonstance, a rappelé que jour pour jour, cela faisait exactement 32 ans que leur grand-père les a quittés. « Je m'attriste à la seule pensée que jamais nous n'aurons le privilège de l'écouter et de raconter ses expériences vécues. Comme nous connaissons les vraies valeurs de la vie, tu ne peux imaginer l'immense fierté que nous ressentons lorsqu'on pense au grand homme que tu étais. Il y a une chanson dont le titre est "Bana avenir ya malonga", cela voulait tout simplement dire qu'il voulait vieillir auprès de ses enfants



L'artiste Samba Mascot (photo d'archives)/DR

et ses enfants prennent soin de lui. Comme le dit la nature, aujourd'hui ce sont les parents, et demain seront les enfants qui prendront soin de leurs parents. Malheureusement le ciel

l'a rappelé plus tôt », a indiqué Divine Tchitembo.

Parlant des valeurs de leur grand-père, elle a fait savoir à l'auditoire que Samba Mascot était un exemple de courage et de ténacité. Aucune épreuve, aussi difficile soit-elle, n'aurait su taire la foi inexorable qui l'habitait. De par sa mentalité et son savoir vivre, il a su imposer le respect autour de lui. Son charisme et sa simplicité ont fait de lui une personnalité attachante. « On se souviendra toujours de

toi comme quelqu'un de profondément humain et très chaleureux. Merci beaucoup grand-père, tes petits-fils t'aiment », a-t-elle conclu.

Après la célébration de la messe à la cathédrale Sacré-Cœur, les parents, amis et connaissances ainsi que les artistes musiciens de l'orchestre Les Bantous de la capitale se sont rendus au cimetière du centre-ville, où ils ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre artiste. La commémoration a pris fin par un bal donné par les Bantous de la capitale au bar la Détente à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, en présence des parents de l'illustre artiste ainsi que des mélomanes.

Après la célébration de la messe

à la cathédrale Sacré-Cœur, les parents, amis et connaissances ainsi que les artistes musiciens de l'orchestre Les Bantous de la capitale se sont rendus au cimetière du centre-ville, où ils ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre artiste. La commémoration a pris fin par un bal donné par les Bantous de la capitale au bar la Détente à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, en présence des parents de l'illustre artiste ainsi que des mélomanes.

Bruno Okokana

« Je m'attriste à la seule pensée que jamais nous n'aurons le privilège de l'écouter et de raconter ses expériences vécues. Comme nous connaissons les vraies valeurs de la vie, tu ne peux imaginer l'immense fierté que nous ressentons lorsqu'on pense au grand homme que tu étais. Il y a une chanson dont le titre est "Bana avenir ya malonga", cela voulait tout simplement dire qu'il voulait vieillir auprès de ses enfants et ses enfants prennent soin de lui. Comme le dit la nature, aujourd'hui ce sont les parents, et demain seront les enfants qui prendront soin de leurs parents. Malheureusement le ciel l'a rappelé plus tôt

COOPÉRATION

Le Congo et la Russie envisagent une formation adéquate en langue russe

La directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Régine Tchicaya Oboa, a échangé, le 26 avril, avec une délégation de la Russie sur le projet de formation et de l'ouverture du centre de la langue russe en République du Congo.

Les deux délégations ont abordé, au cours de leur entretien, plusieurs questions parmi lesquelles la formation en langue russe en République du Congo, l'ouverture d'un centre de cette langue par le ministère de l'Éducation secondaire de Russie dont l'inauguration sera faite par le Congo.

Outre l'apprentissage de la langue russe, les deux personnalités ont également discuté sur la formation des cadres supérieurs congolais en Russie, notamment les pédagogues du ministère de l'Enseignement secondaire.

La délégation conduite par la directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a exprimé sa satisfaction après l'entretien avec la directrice de cabinet. « C'est un grand honneur de représenter l'université pédagogique de l'État de Voronej en tant que représen-

tant de toutes les formations secondaires de la fédération russe », a fait savoir Sergey Kornev, vice-recteur de l'université pédagogique de l'État de Voronej.

La Russie et le Congo vont travailler ensemble pour l'accomplissement de ce projet. «... Cela contribue dans le développement des relations entre les deux pays », a ajouté Sergey Kornev.

C'est une occasion, a-t-il dit, pour des jeunes congolais de planifier leurs parcours professionnels en commençant leurs études en Russie, particulièrement à l'université pédagogique de Voronej afin de contribuer à l'éducation secondaire du Congo. Il a précisé que l'ouverture du centre de l'apprentissage de la langue russe sera réalisée à la fin des vacances d'été.

Rosalie Bindika



La photo de famille après l'entretien./Adiac

FOND TIÉ-TIÉ

Un gros trou sur la route bloque la circulation

Cela fait plusieurs mois que la chaussée s'est abîmée, place marché fond Tié-Tié, sur l'avenue Marien-Ngouabi, à Pointe-Noire. Un trou de plusieurs mètres s'est formé au milieu de la route, bloquant ainsi la circulation à cet endroit.

Ceux qui empruntent l'avenue Marien-Ngouabi vivent un spectacle impressionnant, avec un lac qui s'est imposé sur cette voie. En effet, il y a quelques mois, un trou géant s'est formé au beau milieu de la chaussée, à quelques mètres du poste de sécurité de police du marché fond Tié-Tié, sur l'avenue Marien-Ngouabi dite Bord-bord, l'une des avenues les plus emblématiques de la ville océane et fréquentée par de nombreux automobilistes.

Ce qui était au départ qu'un simple trou a fini par se transformer en un lac à cause des eaux de pluies stagnantes. Et c'est le quotidien de centaines d'automobilistes qui se trouve affecté.

Dénoté le Lac de fond Tié-Tié par la population riveraine, ce grand trou gêne la circulation déjà bien perturbée par les embouteillages. A cet endroit,



La route du fond Tié-Tié transformée en un immense lac./Adiac

impossible de rouler, quel que soit le type de véhicule utilisé. L'eau et la boue s'entremêlent aux gravats des immondices, dégageant ainsi, des odeurs nauséabondes.

Pour de nombreuses personnes, cette gigantesque excavation est due à l'accumulation des eaux de pluies qui s'abattent sur la ville. Ces eaux ont fragilisé la chaussée

et entraîné une bonne partie du bitume, laissant place à un trou inquiétant.

Notons que depuis plusieurs années, l'avenue Marien-Ngouabi connaît des

travaux de réparation à répétition à plusieurs endroits. Malheureusement, ces réparations ne résolvent rien en termes de durée.

Hugues Prosper Mabonzo

VIVRE ET INVESTIR À POINTE-NOIRE

Vente de quatre parcelles jumellées à Tchimbamba
Contact : Tél. 06 666 68 40

Groupe Yannick recherche :
Un administrateur, comptable, un chauffeur de véhicule, APS (agent de sécurité), et maître chien, secrétaire, conducteur moto.
Adresse : 2549 rue Charles des faucault Centre-ville, face résidence Marina
Tél : 06 498 15 00

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



REMERCIEMENTS

Très touchées par les marques de sympathie dont elles ont été l'objet lors du décès de leur regretté fils, frère, père, oncle, grand-père, arrière-grand-père et chef de famille Jean Lacconghot Elenga Okouéré, survenu le 13 avril 2023, à Brazzaville, et de l'organisation de ses obsèques le 22 avril dans la sous-préfecture d'Ongoni, département des Plateaux, les familles paternelles (Oyah, Pouma) et maternelles (Nguilika, Oboulangah, Obala, Ikombi) remercient parents, amis et connaissances qui les ont assistés et soutenus moralement et financièrement pendant cette douloureuse épreuve.

Aussi, toutes ces familles vous en seront très affectueusement.



NÉCROLOGIE

Alex Ossoka Pongui et les enfants Beno ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur beau-père et père Richard Beno, survenu le 17 avril 2023.

Le deuil se tient au n° 131 de la rue Okoyo. (Rfce: Arrêt rue Ndolo), avenue Manhattan.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



SOLUTION :
Le mot-mystère est : UNIFORME

V E P G H S
F I A S C O E T U D E
O C C I T A N I E R
A L E A T O I R E I F
O R E M E D E N
A N A R A S I N N E
C R E A N C E S O N
R E A B E E S E V E
L I N O P O E L E R
A L G O R I T H M E V
I N D U R E M U E
O S E E L E N E S S
T E T E E E T N A
R E A U O S T I C
S O L A R T I S T E

T E N T E T U B E
A L E N E O N X
C L E R C T E N U
H E O R E E I L
E F L E G M E T
E T R E A P R E
R E C L A I E
T A T O U N E R F
O H U R I N E A
C I D R E U S E R
S E L E V E M I
I N N E I L E O N
N U I T E E N I E

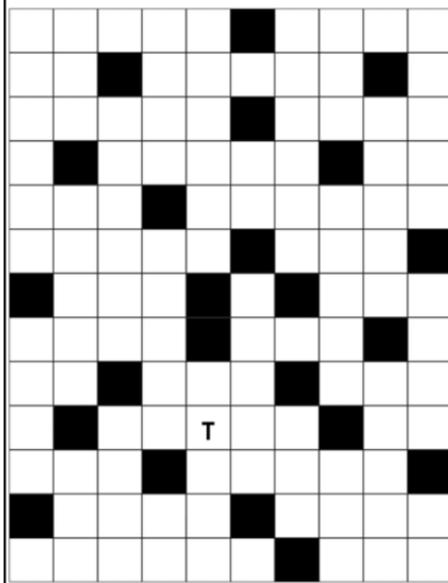
• SOLUTION DE LA GRILLE N°704 •

5	4	1	7	3	6	8	9	2
6	7	3	2	9	8	5	4	1
8	2	9	4	1	5	7	6	3
7	3	5	1	4	9	6	2	8
9	8	4	6	7	2	1	3	5
2	1	6	8	5	3	9	7	4
4	6	7	5	2	1	3	8	9
3	5	8	9	6	4	2	1	7
1	9	2	3	8	7	4	5	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°705 •

2	1	3	7	8	9	4	6	5
5	7	6	1	2	4	9	3	8
8	9	4	6	3	5	1	7	2
7	2	1	9	5	3	6	8	4
3	4	9	8	6	2	5	1	7
6	5	8	4	7	1	2	9	3
4	8	7	2	9	6	3	5	1
9	3	2	5	1	8	7	4	6
1	6	5	3	4	7	8	2	9

MOTS CASÉS 10X13 • N°150



- 2 LETTRES**
AU - ET - OC - PH - RE - RU - UN
- 3 LETTRES**
ENA - ERE - EST - ETC - EUE - EUH
- FAT - LET - NUL - OFF - ONT - TER
- UNE - USB
- 4 LETTRES**
ACTE - ETRE - HURE - NAGE - NUIT
- TRAC - UBAC - UNIR - URNE
- 5 LETTRES**
ALIAS - APTES - ASTRE - ATRES -
CERNE - FAUNE - NAINÉ - NEGUS -
NEIGE - NERFS - NOIRE - NOTRE -
PRETE - REUNI - TACHE
- 6 LETTRES**
CANTON - CREUSE - ELEGIE - INEP-
TE - INFINI - NAUSEE

Y EN A MARRE ! COLERIQUE	EMBRASSERA BONNE BLAGUE	TRAFIQUÉ RECIPIENT	OBSTACLE	MÂLE DE BASSE-COUR FAMEUSES	IL VIT EN AMÉRIQUE CENTRALE DONNE LE TON	
AU-DESSUS DU COCCOYX INDIGÈNE DU CANADA			OPÉRA À MILAN RECI-PROQUES	VILLE D'ALGERIE PARTICULE	BOUTON INPECTE	
PÈRE SUPÉRIEUR	VIEL ALLEMAND GAZ EN BOUTEILLE		MÂLE FICHU IL COURT LA SAVANE		FREQUENCE RADIO PRONOM RELATIF	
COUSUE SUR LE BORD ALPES DE SIBÉRIE				DÉPARTEMENT 27 MONNAIE COURANTE		
			BLESSURE ENFOUI			
FRUIT EXOTIQUE	ASTUCIEUX	CHARPENTE MÉTAL PRÉCIEUX		ENGIN DE GUERRE	ŒUVRE DE SARTRE (LA)	MESSAGER
			FERME À L'OUEST ARBRE FORESTIER			
TOUR DE CARTES RICHESSE			ENSEMBLE VOCAL			
	ATTENTION ! SUPPORT DE BALLE			CHANGER DE TIMBRE CIRCULE EN BANLIEUE		
ENLÈVE BONNE SANTÉ		INDIVIDUS GRUGÉ			PÉRIODE	
				COULE DE SOURCE		
OBSTINE			VONT ET VIENNENT			

• SUDOKU • GRILLE N°706 • MOYEN •

	8		5	1			6
			7		5		1
			2		9	7	
	6					4	3
			4		6		
2	1					6	
	3	5		1			
8		1		9			
4			2	5		3	

• SOLUTION DE LA GRILLE N°707 •

3	9	6	7	4	2	5	1	8
4	1	5	9	6	8	2	3	7
2	8	7	5	3	1	6	9	4
9	5	2	1	7	3	4	8	6
1	6	3	8	5	4	9	7	2
7	4	8	6	2	9	3	5	1
6	7	1	2	9	5	8	4	3
8	3	9	4	1	6	7	2	5
5	2	4	3	8	7	1	6	9

L I U E D C E P A U L E T C F
O C A T U E L I G I V C O H I
M H M R A R N O T S E V I O S
R A E E D E N O G A X E H R A
O R T N A M A I D R A H C A V
F M H N B O O N E C A P A I E
F E O E O N M T O A S V B R R
A R D D L I S B H S P O I E U
N G E G E E T P R M I C N E M
A L E G N S P A O E C O E E R
T O F U A I T H X M L L P R U
I B F E T R O I A I M L E O M
Q A R P I N D P E N F E E R I
U L O E T E N I X O T G E U C
E N I C C A V P A R M E S A N

- ASPIC
- AURORE
- BADAUD
- CABINE
- CEREMONIE
- CHARME
- CHIOT
- CLERC
- COLLEGE
- DEUIL
- DIAMANT
- EFFROI
- ELEPHANT
- EPAULE
- ETRENNE
- EVASIF
- FANATIQUE
- FIXATION
- FORMOL
- FUNESTE
- GLOBAL
- GRAVIER
- GUEPE
- HEXAGONE
- HORAIRE
- METHODE
- MODESTIE
- MURMURE
- OMBRELLE
- PARMESAN
- POING
- POISON
- POMME
- REGARD
- SARCASME
- TITANE
- TOXINE
- VACCIN
- VACHARD
- VESTON
- VIGILE

AFFAIRES

AD Ports veut renforcer la coopération économique avec le Congo

Le groupe Abu Dhabi (AD) Ports entend renforcer les liens économiques avec la République du Congo à travers la logistique. Une délégation du groupe émirati, conduite par Mohamed Juma Rashed Saeed Al Shamsi, a été reçue le 26 avril, à Pointe-Noire, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« Nous avons parlé de la possibilité de renforcer les relations économiques entre nos deux pays en s'appuyant sur la logistique. Le groupe Abu Dhabi Ports joue un grand rôle en matière de logistique. Nous sommes présents dans plusieurs pays et nous voulons investir ici à Pointe-Noire », a déclaré Mohamed Juma Rashed Saeed Al Shamsi. En mars dernier, le gouvernement congolais et le groupe émirati avaient signé à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis, un protocole d'accord en vue de la construction d'un terminal

polyvalent dans la capitale économique congolaise.

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a signifié que l'objectif est de redonner au Port autonome de Pointe-Noire sa vocation de hub dans la région d'Afrique centrale et de plateforme d'éclatement.

« Les partenaires du groupe AD Ports proposent d'accompagner cette vision, en commençant par la construction d'un nouveau quai multimodal de plus de 800 m et la mise en place d'un nouveau termi-

nal à conteneurs qui pourra traiter près d'un million de conteneurs par an. Dans cette même volonté de développement, ils aimeraient développer les ports secs de Dolisie et de Maloukou », a-t-il expliqué. Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé a, en outre, précisé que la première phase du projet représente un investissement de cinquante millions de dollars américains, soit environ 300 milliards de francs CFA.

« Nous allons travailler avec le ministère des Transports pour préparer très rapidement le contrat de concession que nous espérons pouvoir signer lors de la prochaine visite du président de la République aux Emirats arabes unis », a-t-il dit.

La Rédaction

« Nous allons travailler avec le ministère des Transports pour préparer très rapidement le contrat de concession que nous espérons pouvoir signer lors de la prochaine visite du président de la République aux Emirats arabes unis »

FESTIVAL MALOBA

La cinquième édition démarre le 29 avril

Le festival international de théâtre, danse et cirque du Congo, Maloba, se tiendra du 29 avril au 6 mai, à Brazzaville. Au programme, des spectacles, rencontres professionnelles et formation. Un focus sur l'Espagne sera présenté à cette occasion. La Colombie sera le pays d'honneur.

L'événement sera organisé sous le patronage de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, en collaboration avec Hugues Serge Limbvani, directeur du festival Maloba. Le spectacle chorégraphique de Rafael Palacios, de la compagnie Sankofa Danzafro de la Colombie, intitulé « La ciudad de los otros », ouvrira le festival.

Une soirée spéciale de danse et percussion, des théâtres (Luzimbu de Chrysogone Diangouaya) et de (paradis ou enfer), danse verticale (ensueno), chant de cygne au sexe du matongue théâtre font partie des spectacles.

Les activités se dérouleront dans plusieurs sites présentant un programme très alléchant. Il s'agit du Palais des congrès, l'espace Gare aux pieds nus (à Sadelmi, Moukondo), la mairie de Mougali, la mairie de Kintélé, la salle de Poto-Poto, siège de l'honorable Gassakys, l'immeuble BCI, grande poste, l'Institut français du Congo, Centre culturel Zola.

La cérémonie de clôture va se dérouler au Palais des congrès. Elle sera suivie de la représentation théâtrale et de la danse (restitution des ateliers) et du Ballet national congolais.

Rosalie Bindika

CAN U-17 TOTALENERGIES

Les Diabes rouges effectuent les derniers réglages

Les Diabes rouges vont lancer leur campagne de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 17 ans, le 30 avril, au stade Nelson-Mandela, en affrontant les Lionceaux de la Teranga du Sénégal.

A quelques jours de son entrée en lice, le staff technique peaufine les stratégies en vue de permettre au Congo de livrer une prestation de qualité, le dimanche. Arrivés par deux vagues en Algérie, les jeunes congolais travaillent depuis leur deuxième séance d'entraînement, le 26 avril, sur la tactique, la gestion des moments de jeu, notamment les temps d'attaque et de défense ainsi que leur transition. Le staff technique insiste sur la manière dont l'équipe doit s'organiser quand elle est en mode défensif et ce qu'il y a à faire une fois le ballon récupéré. L'objectif était de développer les intentions d'attaque et de défense communes dans les différents moments de jeu. L'état d'esprit des joueurs est bon. A l'annexe du stade Nelson-Mandela où ils s'entraînent, les Diabes rouges montrent l'envie d'écrire les plus belles pages du football congolais. Même

le staff technique croit en leur potentiel. « Nous sommes venus ici pour une mission et nous avons la ferme conviction que nous allons l'accomplir. Nous ne ferons pas honte au pays », a commenté Roland Mouyokolo, l'entraîneur adjoint.

Le staff va insister sur la tactique jusqu'à la dernière séance d'entraînement d'avant le premier match, dans le but de contrer l'adversaire. Les Congolais avaient livré leur première séance au complet le 25 avril. Ils avaient pris la tempéra-

ture de leur base au terme d'une séance courte de récupération au cours de laquelle le premier groupe de joueurs arrivé à Alger avait donné des signaux positifs de récupération après le décrassage effectué le lendemain. C'était plus compliqué pour ceux

de la seconde vague. Eric Moukouyou, le préparateur physique de l'équipe, a assuré que les organismes vont répondre progressivement.

Les Diabes rouges avaient passé les tests IRM définitifs, le 25 avril, sous la supervision de la Commission médicale de la Confédération africaine de football.

Notons qu'après le Sénégal, le Congo jouera, le 2 mai, contre la Somalie. Les Congolais auront un jour de moins de récupération que les Somaliens qui affronteront l'Algérie, le 29 avril, en ouverture. Après, le Congo en découdra le 5 mai avec l'Algérie, pays organisateur. Les deux premiers de tous les trois groupes seront qualifiés pour les quarts de finale y compris les deux meilleures troisièmes. Avec au moins quatre points, il y aura la place pour une qualification en quarts de finale. Aux petits de mouiller le maillot.

James Golden Eloué



« Nous sommes venus ici pour une mission et nous avons la ferme conviction que nous allons l'accomplir. Nous ne ferons pas honte au pays »